



Prévoyance Santé Emploi Fiscalité Retraite

S'expatrier

Mode d'emploi

21 mars 2018

Cité Universitaire de Paris





Prévoyance Santé Emploi Fiscalité Retraite

S'expatrier

Mode d'emploi

21 mars 2018

Cité Universitaire de Paris

Artisans, commerçants, professions libérales

**SÉCURITÉ
SOCIALE
INDÉPENDANTS**

Travailleurs Indépendants :

*Détachement et mission
temporaire à l'étranger*



Prévoyance Santé Emploi Fiscalité Retraite

S'expatrier

Mode d'emploi

21 mars 2018

Cité Universitaire de Paris

Artisans, commerçants, professions libérales

SÉCURITÉ
SOCIALE
INDÉPENDANTS

***Une couverture sociale
des assurés à l'international***



Prévoyance Santé Emploi Fiscalité Retraite

S'expatrier

Mode d'emploi

21 mars 2018

Cité Universitaire de Paris

SÉCURITÉ
SOCIALE
INDÉPENDANTS

Mission provisoire hors de France, en Europe ou en Suisse

Le détachement, pour les travailleurs indépendants aussi...

3 Conditions principales > Exercer une activité non salariée en France depuis au moins deux mois, avoir une résidence en France depuis plus de six mois, une activité maintenue en France pendant votre absence, activité semblable exercée dans l'autre Etat.

Infos sur www.secu-independants.fr

**Droits Santé pour tous les assurés de la Sécurité Sociale pour les Indépendants
Droits Santé et Retraite pour les artisans et commerçants*



Prévoyance Santé Emploi Fiscalité Retraite

S'expatrier

Mode d'emploi

21 mars 2018

Cité Universitaire de Paris

SÉCURITÉ
SOCIALE
INDÉPENDANTS

Mission provisoire hors de France, en Europe ou en Suisse

Le détachement, pour les travailleurs indépendants aussi...

Durée : 2 ans maximum. Au-delà, autorisation du Centre de Liaisons Européennes et Internationales de Sécurité Sociale (CLEISS) nécessaire. Infos sur www.cleiss.fr

**Droits Santé pour tous les assurés de la Sécurité Sociale des Indépendants
Droits Santé et Retraite pour les artisans et commerçants*



Prévoyance Santé Emploi Fiscalité Retraite

S'expatrier

Mode d'emploi

21 mars 2018

Cité Universitaire de Paris

SÉCURITÉ
SOCIALE
INDÉPENDANTS

Mission provisoire hors de l'Union Européenne

Le détachement, pour les travailleurs indépendants aussi...

Rapprochez-vous de l'Agence pour la Sécurité Sociale des Indépendants compétente en fonction de votre domicile qui étudiera votre situation en fonction de l'Etat concerné,

Ex. **Accords ou conventions bilatérales** applicables pour Andorre, Argentine, Brésil, Canada, Chili, Corée du Sud, Etats-Unis, Inde, Japon, Maroc, Monaco, Québec, Tunisie, Uruguay



Prévoyance Santé Emploi Fiscalité Retraite

S'expatrier

Mode d'emploi

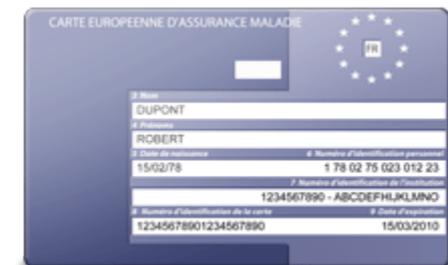
21 mars 2018
Cité Universitaire de Paris

SÉCURITÉ
SOCIALE
INDÉPENDANTS

Mission provisoire hors de France, en Europe ou en Suisse

Le détachement, ou déplacement ponctuel

Dans tous les cas > Demandez votre Carte Européenne d'Assurance Maladie (CEAM) auprès de l'organisme conventionné chargé par la Sécurité Sociale de la gestion de votre assurance maladie.





SÉCURITÉ
SOCIALE
INDÉPENDANTS

Pensez à demander à votre caisse les documents nécessaires à votre protection sociale maladie :

Ex.

- *En cas de résidence dans un autre état de la CEE ou en Suisse, demander le **formulaire S1**,*
- *En cas de maintien de la résidence en France, demander le **formulaire A1** ; il précise que vous restez soumis à la législation française.*



Prévoyance Santé Emploi Fiscalité Retraite

S'expatrier

Mode d'emploi

21 mars 2018

Cité Universitaire de Paris

SÉCURITÉ
SOCIALE
INDÉPENDANTS

Mission provisoire hors de l'Union Européenne

Prise en charge santé pour les travailleurs indépendants et leur famille aussi...

Dispositions réglementaires de la Protection Universelle Maladie (PUMA)
mise en place au 1.1. 2016 :

-> *Protection Sociale santé des membres de la famille (conjoint de l'assuré,
concubin avec PACS, enfants mineurs ou poursuivant leurs études jusqu'à
l'âge de 20 ans etc...)*



Prévoyance Santé Emploi Fiscalité Retraite

S'expatrier

Mode d'emploi

21 mars 2018

Cité Universitaire de Paris

SÉCURITÉ
SOCIALE
INDÉPENDANTS



Assurance Vieillesse Volontaire des Artisans et Commerçants Français à l'Étranger

L'Agence pour la Sécurité Sociale des Indépendants Ile-de-France Ouest située à **Saint Ouen (Seine-Saint-Denis) depuis le 1^{er} janvier 2018** est référente au niveau national pour le risque vieillesse des indépendants volontaires français à l'étranger.

Elle assure une couverture retraite mais aussi l'invalidité et le décès

Adresse : 3 rue Paulin Talabot CS 10037 93582 Saint Ouen Cedex



Prévoyance Santé Emploi Fiscalité Retraite

S'expatrier

Mode d'emploi

21 mars 2018

Cité Universitaire de Paris

SÉCURITÉ
SOCIALE
INDÉPENDANTS



Assurance Vieillesse Volontaire des Artisans et Commerçants Français à l'Étranger

Qui peut adhérer volontairement à la Sécurité Sociale des Indépendants pour ce risque vieillesse ?

Les personnes exerçant une activité industrielle, commerciale ou artisanale à l'étranger.

Tous les résidents en France ressortissant de la CEE ou d'un Etat tiers qui exercent hors de France une activité industrielle ou commerciale, sous deux conditions :

- Ne pas exercer l'activité dans le pays dont on est ressortissant,
- Avoir résidé en France au moins 2 ans ou avoir été soumis à la législation française au titre d'une activité professionnelle durant 5 ans.



Prévoyance Santé Emploi Fiscalité Retraite

S'expatrier

Mode d'emploi

21 mars 2018

Cité Universitaire de Paris

SÉCURITÉ
SOCIALE
INDÉPENDANTS



Assurance Vieillesse Volontaire des Artisans et Commerçants Français à l'Étranger

Les cotisations des assurés volontaires sont calculées sur la base d'un revenu forfaitaire dans la limite du plafond de la Sécurité Sociale. Le taux des cotisations est le même que celui des assurés obligatoires. Il s'agit uniquement des cotisations retraite. Pour le risque maladie, voir la **Caisse des Français à l'Étranger** (CFE). Plus de renseignements sur www.cfe.fr

**Imprimé de demande et renseignements sur Internet :*

<http://www.secu-independants.fr> pages de la caisse locales et pages protection sociale à l'international



Prévoyance Santé Emploi Fiscalité Retraite

S'expatrier

Mode d'emploi

21 mars 2018

Cité Universitaire de Paris

SÉCURITÉ
SOCIALE
INDÉPENDANTS

Avant vos déplacements en Europe ou à l'Etranger

Renseignez-vous auprès de l'Agence pour la Sécurité Sociale des Indépendants du lieu de votre domicile

Reportez-vous à nos brochures et à notre rubrique Internet www.secu-independants.fr/international



Prévoyance Santé Emploi Fiscalité Retraite

S'expatrier

Mode d'emploi

21 mars 2018

Cité Universitaire de Paris

SÉCURITÉ
SOCIALE
INDÉPENDANTS

Renseignements

Agence Ile-de-France

1 rue Paulin Talabot

CS 10037

93484 Saint-Ouen Cedex

Courriel : secu-independants.fr/contact

Retraite, santé et autres service - Tél. : **3648**

Cotisations - Tél. : **3698**

Accueil téléphonique du lundi au vendredi : 8h00 - 17h00

Coût d'un appel local depuis un poste fixe